

Association Roya Expansion Nature (REN)
Agréée le 4 août 1994 - Agrément renouvelé le 17 janvier 2014
15, rue des anciens combattants
06540 Saorge
<http://ren.roya.org>
associationren06@gmail.com

**Compte-rendu de l'Assemblée Générale annuelle
de l'association Roya Expansion Nature
qui s'est tenue à la Ca d'Breil, le samedi 27 janvier 2018 à 16h**

I. Bilan moral 2017

Point sur les activités et actions menées en cours d'année.

Air

- 16 mai: participation au Comité territorial d'Air Paca 06, à Nice, dont REN est membre du collège des associations; suivi de la qualité de l'air 2017 en vallée de la Roya et dans le 06.
- 27 avril: envoi des observations de REN au Projet de plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques (PREPA).
- Formation à la campagne de communication L'Air et moi destinée aux scolaires. Action en roya reportée à 2018.
- Informations:
 - La CARF a réadhéré à Air PACA.
 - Une éventuelle installation de capteur dans la Roya n'est pas confirmée.
 - Air Paca indique que selon ses données d'exposition 2016: « *le pourcentage des maxima sur 8h par jour (et celui sur 3 années consécutives) est dépassé pour toutes les communes de la CARF, indiquant que 100% de la population de cet EPCI est exposé à des niveaux supérieurs aux valeurs de référence en ce qui concerne l'ozone* ».

Natura 2000,

- 13 février : Participation au comité de pilotage pour la phase d'animation des sites Natura 2000 « Sites à chauves-souris de Breil-sur-Roya » ; « Vallée du Careï-collines de Castillon » ; « Mont Chajol » à la CARF
- 17 juillet : Participation au deuxième Comité de pilotage pour la phase d'animation des sites Natura 2000 « Sites à chauves-souris de Breil-sur-Roya » ; « Vallée du Careï-collines de Castillon » ; « Mont Chajol »
- 25 octobre : Participation au Copil animation comité de pilotage des sites Natura 2000 : « Marguareis-La Brigue-Fontan-Saorge » et « La Bendola » à Saorge.
- REN est membre du comité de pilotage de 5 sites Natura 2000, ce qui permet d'avoir des informations et d'intervenir sur les « contrats de gestion ». Les propriétaires de terrains proches d'un site Natura 2000 et désireux de passer un contrat peuvent prendre contact avec l'animateur des comités : Loic Gargari à la CARF.

Recours de REN au TA pour abrogation de la DUP du Tunnel routier du col de Tende

- 23 et 26 février : Recours gracieux auprès du préfet pour l'abrogation de la Déclaration d'Utilité Publique et de sa prorogation.
- 18 juin : AG extraordinaire REN à Breil dans le cadre du recours pour refus de prendre en compte notre recours gracieux ; dépôt des recours à l'encontre la DUP et sa prorogation le 20 juin 2017.
- 12 décembre : Dépôt au TA de Nice de la réponse de REN au mémoire en défense présenté par la Préfecture des AM.

Recours de REN en soutien au recours d'un particulier après du Conseil d'Etat

- Recours initié en 2015 par un particulier contre les décisions de réalisation du doublement tunnel de Tende. REN dépose un mémoire en soutien avec l'accompagnement d'un avocat (validé à l'AG 2017).
- En juillet 2017 le Conseil d'Etat rejette tous les arguments sauf la demande d'abrogation de la DUP qui est renvoyée au TA de Nice. L'intervention de REN est jugée recevable.
- La préfecture a déposé auprès du TA de Nice, le 17 janvier 2018, un mémoire en défense auquel REN va répondre.

Autres recours

- 8 mars : Plainte auprès du procureur de la république pour non-conformité de travaux et pollution, pour faire suite aux dispositions de l'ordonnance correspondant à notre recours de 2015. Audition en gendarmerie le 10 juillet. Ont suivi deux demandes de rendez-vous au procureur.
- 19 octobre : Réception d'un courrier de la direction de l'environnement de la Commission Européenne à la suite de notre dépôt de plainte du 14.10.16. : nous avons 30 jours pour donner des nouveaux arguments sous peine de voir le recours classé sans suite. Rédaction de la réponse et envoi dans les délais.
- Lettre à Nicolas Hulot et Elisabeth Borne

Manifestations et réunions de communication

- 29 avril : Participation à la manifestation pour la ligne ferroviaire à Breil.
- 25 juillet : Lettre ouverte aux maires de la vallée « Tenez bon » : soutien à l'arrêté d'interdiction des poids-lourds. Présence de REN à la manifestation de soutien aux maires devant le TA de Nice. Diffusion des informations sur les arrêtés des Maires et du Conseil départemental.
- 18 août : Réunion débat à Saorge dans le cadre de l'organisation d'une série de réunions-débat dans les villages de la Roya par le collectif Sauvons la Roya avec le soutien de REN.
- 20 août : Réunion-débat à la Ca d'Breil.
- 3 septembre : Présence de REN au rassemblement pour le rail en gare de Breil avec tous les élus.
- 15 octobre Stand d'information à la fête de la Brebis Brigasque à la Brigade

Le scandale des travaux du tunnel

- Après l'arrêt du chantier par la justice italienne en mai, REN et Sauvons la Roya ont fait une intense campagne d'information.
- Les diverses tentatives pour avoir accès au dossier, et en particulier aux expertises, n'ont pas abouti. Un ingénieur des TPE, habilité à consulter ce type de dossier, a été sollicité par REN. Il a constaté un malaise au ministère des transports qui ne souhaite pas communiquer sur ce sujet .
- Rencontres avec les journalistes au sujet du scandale des travaux du tunnel dans les mois de juin et juillet (Le Canard, La croix, FR3, TF1, Nice matin ...)

Transports

- Participation aux Assises régionales des transports organisée par la région PACA à Nice fin avril.
- Participation à l'atelier assises de la mobilité PACA à Nice Parc Phoenix : intervention de REN lors des questions du public.
- Participation aux Assises Nationales de la Mobilité sous trois formes :
 - Réunion régionale sur les mobilités innovantes : à Sophia en novembre.
 - Déposé une observation sur le site du ministère pour le report de financement du tunnel vers la ligne (1000 caractères max!)
 - Constitution d'un cahier d'acteurs sur le tunnel routier de Tende avec envoi au Comité d'Orientation des Infrastructures. A cette occasion échanges avec le groupe interasso des vallées de l'Arve/Maurienne et avec les élus EELV, dont Karima Delli membre du COI.

SCOT et SRADDET

- 8 MAI : Envoi à FNE PACA Justine Poncet la contribution de REN au SRADDET.
- 14 Novembre : Rencontre des Personnes Publiques Associées au SCOT de la Riviera Française et de la Roya à la CARF et envoi à la CARF le 28 novembre des observations de l'association REN.

•

Divers :

- 7 novembre : Rencontre à Nice avec les Renseignements Territoriaux à leur demande.
- Tenue d'un stand au vide grenier du 11 juin à Tende pour récolte de fonds.

II. Bilan financier 2017

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité. Détaillé dans un document annexe.

III. Renouvellement du Conseil d'administration

Aucun changement n'ayant été proposé pour le conseil d'administration, celui ci est reconduit à l'identique.

IV. Proposition d'actions 2018

Recours pour annulation de la DUP dans lequel REN est en soutien :

Ce recours a été initié en 2017, avec l'appui d'un avocat. Il est décidé de répondre dans le même cadre au mémoire en défense émis par la préfecture le 18 janvier 2018.

Certaines pièces fournies par le conseil départemental permettent d'argumenter la réponse sans avoir pour le moment à recourir à une nouvelle procédure au Tribunal Administratif pour obtention des diagnostics de la RD6204.

Autres recours :

Suivre les actions en cours. Analyser d'éventuels autres recours possibles. Veille sur les médias.

Défiscalisation des dons :

Il est décidé à l'unanimité de fournir aux donateurs qui le souhaitent une attestation leur permettant de défiscaliser leur don dans le respect de l'article 200 du Code général des Impôts sur les associations d'intérêt général

Décharges :

REN fera le point sur la décharge de Bergue pour identifier ce qui a été retiré et le statut de ce qui reste. Surveillance d'autres points de décharge (Fontan, Granile...) et sur le projet de dépôt d'huile à la Giandola.

Adhésion et autres actions Air PACA :

Le renouvellement de l'adhésion de REN à Air Paca est approuvé à l'unanimité.

La préfecture a confié à Air PACA une étude de simulation des impacts sur la pollution de l'air induite par le projet de doublement sur la RD6204. REN prendra contact avec le responsable du projet.

REN participera aux actions de communication sur le projet InterREG franco-italien CLIMAERA sur la qualité de l'air dans le sud-est français et le sud-ouest italien (suite de Sh'Air).

REN s'efforcera de présenter la démarche « l'Air et moi » dans les écoles et collèges de la vallée. Programme de sensibilisation des écoliers à la pollution de l'Air.

Adhésion de REN à zéro Waste France :

Explication du principe et vote à l'unanimité

Adhésion à l'ASPONA et à FNE06 :

Vote à l'unanimité

L'eau et la privatisation :

Informations diverses venues du Codeb et d'autres sources :

La Roya et la Bevera en 2017 ont subi une sécheresse exceptionnelle, un état de crise. Conséquemment, la diversification des usages doit être bien réfléchie. La restauration de la continuité écologique de tous les cours d'eau des AM classés en liste 2 doit être réalisée avant 2023 (loi sur l'eau).

En 2020 la gestion de l'eau passe aux ECPI.

La CARF délègue des travaux au SMIAGE et passe des contrats avec des gestionnaires privés. Un raccordement entre la station d'épuration de La Brigue à celle de Tende.

REN s'efforcera de faire le point et d'informer les habitants de la vallée.

Communication :

Reprendre contact avec Agir pour l'environnement (campagnes) et les associations environnement du Piémont/Ligurie.

Préparer les assises de la transition de Nice en septembre 2018.

Participer au festival des « Amis de la Roya ».

La séance est levée à 19h.

V. Informations administratives

Assemblée générale ordinaire le 20 janvier 2017

Assemblée générale extraordinaire le 18 juin 2017

Dates des réunions du Conseil d'administration en 2017

- 19 février
- 16 avril
- 2 juin
- 22 juillet
- 22 octobre
- 12 novembre
- 30 décembre

Nombre d'adhérents : 72